

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des solidarités  
et de la santé

## ARRÊTÉ

fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'Etat au titre de l'année 2022

Le ministre des solidarités et de la santé,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2005-1215 du 26 septembre 2005 modifié portant dispositions statutaires communes applicables aux corps des attachés d'administration et à certains corps analogues ;

Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 modifié portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 30 septembre 2013 fixant les règles relatives à la nature et à l'organisation générale de l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'Etat ainsi que la composition et le fonctionnement des jurys ;

Vu l'arrêté du 28 avril 2021 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'Etat ;

**Arrête :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés membres de jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'attaché principal d'administration principal de l'Etat au titre de l'année 2022 :

Mme Martine LABORDE-CHIOCCHIA Administratrice civile, sous-directrice de la stratégie et des ressources à la direction générale de l'offre de soins - Présidente du jury ;

Mme Nadia BOULHAROUF Directrice d'hôpital hors classe, responsable de département à l'agence régionale de santé Ile-de-France ;

M. Jean-Marc BRAICHET Administrateur général honoraire ;

Mme Sandrine DELPECH Attachée hors classe d'administration de l'Etat ,  
Cheffe du bureau du greffe et de l'exécution (3D à la direction des affaires juridiques) ;

M. Etienne FISCHER	Administrateur général, sous-directeur responsable de la division des cabinets des ministères sociaux ;
M. Philippe GARABIOL	Administrateur civil hors classe, secrétaire général à la direction générale du travail ;
M. Vincent HALLER	Administrateur civil, chef de bureau de la filière administrative et des agents non titulaires au ministère la culture ;
Mme Yasmina LAHLOU	Attachée hors classe d'administration de l'Etat, secrétaire générale à la Direccte Nouvelle-Aquitaine ;
M. Gaël LE BOURGEOIS	Administrateur civil hors classe, sous-directeur à la direction générale de l'énergie et du climat ;
Mme Anne LE MOAL	Administratrice civile hors classe, inspectrice à l'inspection générale de la ville de Paris ;
M. Alain MOMBAILLY	Attaché hors classe d'administration de l'Etat, adjoint au directeur de la prospective et des finances au Conseil d'Etat ;
Mme Stéphanie RENAUD	Administratrice civile hors classe, cheffe du département « GPEC – filières métiers » à la direction des ressources humaines ;
M. Alexis RINCKENBACH	Administrateur civil hors classe, chef du bureau des affaires européennes et internationales à la direction générale de la cohésion sociale ;
Mme Martine SALIOT	Inspectrice hors classe de l'action sanitaire et sociale honoraire ;
Mme Nadia SEDRAOUI	Attachée hors classe d'administration de l'Etat, Cheffe du département innovation et action sociale à la direction des ressources humaines ;
M. Dominique VARRY	Sous-directeur – Chargé de mission à la direction des finances, des achats et des services.

En cas d'absence ou d'empêchement de la présidente, cette fonction sera assurée par M. Philippe GARABIOL.

## **Article 2**

Cet examen professionnel est classé dans le groupe I pour l'application des dispositions de l'arrêté du 18 novembre 2011 susvisé.

## **Article 3**

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 7 septembre 2021,

La cheffe du Département « Recrutement-inclusion, mobilité et rémunérations »



Marie GALLOO-PARCOT